

## A Mayotte, l'UMP élève des minarets

**U**N conseiller général UMP qui se bat comme un damné pour que la république laïque paie la reconstruction d'un lieu de culte, c'est curieux. Lorsque ce lieu est une mosquée et que les fonds publics engagés s'élèvent à la jolie somme de 650 000 euros, c'est étonnant. Et quand le chef de l'opposition balance qu'il a voté pour la mosquée parce qu'il a été acheté, c'est franchement tordant...

Mayotte, collectivité d'outre-mer destinée à devenir, en 2011, le 101<sup>e</sup> département français. Dans le nord-ouest de l'île, la mosquée d'Acoua est très endommagée. Pour aider à sa réfection, Soiderdine Madi, conseiller général UMP de cette ville de 4 600 habitants, appelle son assemblée à l'aide. Acoua est sous tutelle, le conseil général en déficit lourd. Chaque centime compte. Terrain miné.

Le 20 avril 2009, Mayotte avait voté une aide de 120 000 euros pour engager une étude de mise aux normes de la mosquée. Le rapport est sans appel : tout est à reconstruire. Et c'est un problème. Car si l'évolution de la loi de 1905 permet à l'Etat de glisser un denier dans le tronc en cas de délabrement d'un lieu de culte menaçant la sécurité, rien n'autorise que des fonds publics soient affectés à la construction de mosquées, temples, églises ou synagogues... Le 15 février, pourtant, galvanisé par Madi, le conseil général propose que 650 412 euros soient versés à une association proche de la mosquée, pour aider à sa reconstruction.

Un entrepreneur local, cité par le journal « Upanga » (2/3/10) – qui se veut le petit frère mahorais du « Canard » –, a bien rigolé en découvrant cette somme. Musulman pratiquant,

et donc peu enclin à boudier les minarets, le bâtisseur estime que 300 euros par mètre carré sont nécessaires pour bâtir une mosquée dans la région. En accordant généreusement 100 000 euros pour la destruction de la construction initiale, resterait de quoi élever une mosquée de 1 834 m<sup>2</sup>. Une vraie grande surface.

Du côté de l'opposition, Jacques Martial Henry, conseiller général de Mamoudzou III, explique partout qu'il est « pour un Etat laïque et républicain ». Il n'en a pas moins voté oui à la mosquée, comme ses concurrents de la majorité. Pourquoi ? Parce que son collègue de l'UMP lui a « promis un billet d'avion pour Tuléar », une station balnéaire à Madagascar, a affirmé l'élus en plein conseil. Rires et stupéfaction.

« C'est vrai, cette histoire de billet ? » lui a demandé « Le Canard ». « Oui et non », a bizarrement répondu l'élus du Mouvement départementaliste mahorais (MDM). « Je n'aurais pas dit cela sans avoir déjà le billet, et je n'ai pas de billet. Allez dans n'importe quelle agence de voyages, vous ne trouverez rien. » Et donc ? « Je voulais dénoncer ce comportement au sein même du conseil général. » Certes, mais alors pourquoi voter oui quand même ? « Nous n'avons pas le courage de dire non. Ça fait partie de nos faiblesses. » Des pressions, peut-être ? « Morales, oui. On a peur de décevoir un collègue. »

L'affaire est entre les mains du préfet de Mayotte. A lui de saisir le tribunal administratif s'il estime que cette subvention n'est pas en conformité avec la loi.

Ça va en faire, des collègues à décevoir...

**Sorj Chalandon**

## A Mayotte, l'UMP élève des minarets

**U**N conseiller général UMP qui se bat comme un damné pour que la république laïque paie la reconstruction d'un lieu de culte, c'est curieux. Lorsque ce lieu est une mosquée et que les fonds publics engagés s'élèvent à la jolie somme de 650 000 euros, c'est étonnant. Et quand le chef de l'opposition balance qu'il a voté pour la mosquée parce qu'il a été acheté, c'est franchement tordant...

Mayotte, collectivité d'outre-mer destinée à devenir, en 2011, le 101<sup>e</sup> département français. Dans le nord-ouest de l'île, la mosquée d'Acoua est très endommagée. Pour aider à sa réfection, Soiderdine Madi, conseiller général UMP de cette ville de 4 600 habitants, appelle son assemblée à l'aide. Acoua est sous tutelle, le conseil général en déficit lourd. Chaque centime compte. Terrain miné.

Le 20 avril 2009, Mayotte avait voté une aide de 120 000 euros pour engager une étude de mise aux normes de la mosquée. Le rapport est sans appel : tout est à reconstruire. Et c'est un problème. Car si l'évolution de la loi de 1905 permet à l'Etat de glisser un denier dans le tronc en cas de délabrement d'un lieu de culte menaçant la sécurité, rien n'autorise que des fonds publics soient affectés à la construction de mosquées, temples, églises ou synagogues... Le 15 février, pourtant, galvanisé par Madi, le conseil général propose que 650 412 euros soient versés à une association proche de la mosquée, pour aider à sa reconstruction.

Un entrepreneur local, cité par le journal « Upanga » (2/3/10) – qui se veut le petit frère mahorais du « Canard » –, a bien rigolé en découvrant cette somme. Musulman pratiquant,

et donc peu enclin à boudier les minarets, le bâtisseur estime que 300 euros par mètre carré sont nécessaires pour bâtir une mosquée dans la région. En accordant généreusement 100 000 euros pour la destruction de la construction initiale, resterait de quoi élever une mosquée de 1 834 m<sup>2</sup>. Une vraie grande surface.

Du côté de l'opposition, Jacques Martial Henry, conseiller général de Mamoudzou III, explique partout qu'il est « pour un Etat laïque et républicain ». Il n'en a pas moins voté oui à la mosquée, comme ses concurrents de la majorité. Pourquoi ? Parce que son collègue de l'UMP lui a « promis un billet d'avion pour Tuléar », une station balnéaire à Madagascar, a affirmé l'élus en plein conseil. Rires et stupéfaction.

« C'est vrai, cette histoire de billet ? » lui a demandé « Le Canard ». « Oui et non », a bizarrement répondu l'élus du Mouvement départementaliste mahorais (MDM). « Je n'aurais pas dit cela sans avoir déjà le billet, et je n'ai pas de billet. Allez dans n'importe quelle agence de voyages, vous ne trouverez rien. » Et donc ? « Je voulais dénoncer ce comportement au sein même du conseil général. » Certes, mais alors pourquoi voter oui quand même ? « Nous n'avons pas le courage de dire non. Ça fait partie de nos faiblesses. » Des pressions, peut-être ? « Morales, oui. On a peur de décevoir un collègue. »

L'affaire est entre les mains du préfet de Mayotte. A lui de saisir le tribunal administratif s'il estime que cette subvention n'est pas en conformité avec la loi.

Ça va en faire, des collègues à décevoir...

**Sorj Chalandon**